
PROGRAMME DE FORMATION RENOUVELLEMENT EN SANTE, SECURITE, ET CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES MEMBRES DU CSE :

ENTREPRISES DE MOINS DE 300 SALARIES

Qui a droit à cette formation ?

Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique (dans tous les établissements de plus de 11 salariés), bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Article L. 2315-17 :

Les formations des membres du CSE sont dispensées :

- Soit par des organismes figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé du travail, selon la procédure prévue à l'article R. 2145-5 (agrément national)
- Soit par des organismes agréés par le préfet de région

La formation mentionnée à l'article L. 2315-18 est organisée sur une durée minimale de trois jours dans les entreprises de moins de 300 salariés.

Les objectifs de la formation :

La formation santé, sécurité et conditions de travail a pour objectif de préparer les élu(e)s à mieux appréhender leurs prérogatives. Déceler et mesurer les risques professionnels, analyser les conditions de travail des salariés, prévenir les risques professionnels, et améliorer les conditions de travail, telles vont être les missions des élu(e)s du CSE. Ils doivent impérativement gagner en polyvalence pour mener à bien leurs nouvelles fonctions !

Au cours de cette formation, le stagiaire apprendra à :

- Se familiariser avec le rôle et les missions des membres du CSE
- Connaître les méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Participer activement au développement de la prévention des risques dans son établissement
- Construire des objectifs d'amélioration et établir son plan d'actions

PRE-REQUIS	PUBLIC	DUREE DU STAGE	TARIF
Membres du CSE ayant exercés pendant 4 ans consécutifs ou non	Les membres du CSE	3 jours	369€ par jour/stagiaire

Intervenants :

- **Sonia ARNOUD** : Formatrice SSCT
- **Vincent GRUET** : Préventeur sécurité et formateur SSCT
- **Gérald Gore** : Formateur SSCT

27/08/2022 MAJ

UP'Grade Skills ARNOUD SONIA EI - 118 Rue de Hoenheim, 67207 Niederhausbergen

Téléphone : 06 29 77 53 26

Siret : 87750433200025 - NDA : 44670659767

Moyens d'activité mis en œuvre et supports pédagogiques utilisés :

- Plateforme digitale sur Learybox, animation, interactivité, quiz interactifs, vidéos pédagogiques
- Support PowerPoint
- Chasse aux risques (source INRS)
- Exercices pratiques : analyse AT, document unique, exercices divers sur la SSCT



PROGRAMME DE FORMATION :

✂ Journée 1 :

Matin	Après-midi
<ul style="list-style-type: none">➤ Le CSE : définir la composition, le fonctionnement, les moyens➤ Définir le rôle du CSE en santé sécurité au travail➤ Comprendre le fonctionnement des réunions CSE, ordre du jour, séances, délibérations et procès-verbal➤ Définir les Informations et consultations au sein du CSE	<ul style="list-style-type: none">➤ Définir les aspects juridiques et Informations documentaires à communiquer au CSE➤ Les 8 bonnes pratiques à adopter pour prévenir les risques (INRS)➤ Citer les obligations de l'employeur➤ Citer les 9 principes généraux de prévention➤ Citer les acteurs de la prévention (interne et externe)➤ Analyser le risque et danger, bien faire la différence : apparition du dommage

✂ Journée 2 :

Matin	Après-midi
<ul style="list-style-type: none">➤ Analyser le danger grave et imminent / Le droit de retrait➤ Comprendre l'analyse des risques➤ Identifier les situations dangereuses et les formaliser à partir d'exemples concrets➤ Identifier et expliquer les atteintes de l'appareil musculosquelettique liés au travail	<ul style="list-style-type: none">➤ Analyser les nouveaux risques dont la COVID 19 et les impacts sur la santé et les conditions de travail➤ Identifier les 6 facteurs de risques : pénibilité➤ Savoir analyser un poste de travail Proposer des actions de prévention suite à ces analyses de postes

✂ Journée 3 :

Matin	Après-midi
<ul style="list-style-type: none">➤ Définir les AT/ATJ et maladies professionnelles➤ Conséquences des AT/MP (humaines, sociales, économiques, juridiques)➤ Expliquer et construire l'arbre des causes en sous-groupes➤ Expliquer et construire la méthode des 5M➤ Intérêt des 5M et de l'arbre des causes dans la démarche de prévention➤ Proposer des actions de prévention en fonction des exemples étudiés	<ul style="list-style-type: none">➤ Focus sur les différents types de risques➤ Procédés à la création et à l'utilisation de la fiche de visite d'inspection➤ Mise en situation des stagiaires lors d'une visite➤ Analyse et réflexion sur les mesures de prévention suite à la visite➤ Présentation par les stagiaires de leurs travaux et débriefing formateur➤ Points de révisions demandés par les stagiaires

🏠 FIN DE STAGE :

- Tour de table pour avoir le ressenti des uns et des autres
- Quiz en fin de stage pour évaluer les acquis des stagiaires
 - Bilan de satisfaction